

PASSEPORT NON-EUROPEEN :

- ✓ Scanner d'une photo d'identité en couleur au format JPEG ou PNG (les femmes peuvent porter le voile)
- ✓ Scanner recto du titre de séjour français ou européen en couleur au format JPEG ou PNG (En cas de Visa Shengen 90 jours, scanner la page du passeport y correspondant)
- ✓ Scanner du passeport en haute définition et en couleur au format JPEG ou PNG (*expire plus de 6 mois après le départ*)

⚠ ATTENTION ⚠

✗ AUCUNE PHOTO AVEC SMARTPHONE OU APPLICATION DE SCAN SUR MOBILE N'EST ACCEPTE

✗ LE FORMAT PDF PEUT POSER PROBLEME POUR L'OBTENTION DU VISA

● CAS PARTICULIERS ●

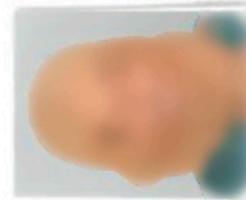
● Les personnes de nationalités tunisiennes doivent contacter l'agence pour se signaler car il existe des formalités supplémentaires

➡ TOUT ENVOYER PAR EMAIL :

Indiquer dans le Mail : Votre Guide ou agence et la date de départ.

Vous recevrez un mail de réponse après vérification de votre dossier

visaomra@arafatvoyages.com





PASSEPORT EUROPEEN :

- ✓ Scanner d'une photo d'identité en couleur au format JPEG ou PNG (les femmes peuvent porter le voile)
- ✓ Scanner du passeport en haute définition et en couleur au format JPEG ou PNG (expire plus de 6 mois après le départ)

⚠ ATTENTION ⚠

- ✗ AUCUNE PHOTO AVEC SMARTPHONE OU APPLICATION DE SCAN SUR MOBILE N'EST ACCEPTE
- ✗ LE FORMAT PDF PEUT POSER PROBLEME POUR L'OBTENTION DU VISA

➔ TOUT ENVOYER PAR EMAIL :

Indiquer dans le Mail : Votre Guide ou agence et la date de départ.

Vous recevrez un mail de réponse après vérification de votre dossier

visaomra@arafatvoyages.com